



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3274

Illuminations 2016 : attribution de subventions complémentaires pour un montant de 12 235 euros

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3274 - ILLUMINATIONS 2016 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
COMPLEMENTAIRES POUR UN MONTANT DE 12 235 EUROS
(DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2016/2527 du 14 novembre 2016, la Ville de Lyon a apporté son soutien aux associations de commerçants porteuses des projets d'illuminations des rues commerçantes réalisés entre le 18 novembre 2016 et le 8 janvier 2017 inclus. Cette animation populaire a, cette année encore, démontré le dynamisme du commerce de centre-ville et de proximité et mis en valeur les différents quartiers de la Ville.

L'organisation de cet événement a fait l'objet d'une large consultation auprès des commerçants, artisans et représentants des arrondissements.

Le Conseil municipal a ainsi voté l'attribution de subventions aux associations de commerçants et a adopté le principe d'un réajustement du montant des subventions au premier semestre 2017, dans la limite de 50 % du montant TTC des dépenses constatées et de 20 000 € par projet.

En effet, les subventions sont versées en deux temps.

Tout d'abord une avance, par délibération n° 2016/2527 du 14 novembre 2016, correspondant :

- pour les associations ayant réalisé des illuminations en 2015 à 50 % du plus faible montant entre celui, TTC, des dépenses intervenues à ce titre en 2015 et celui, TTC, des devis 2016 ;
- pour les associations n'ayant pas réalisé d'illuminations en 2015, à 25 % du montant TTC des devis 2016.

Les compléments aux subventions proposés en 2017 sont calculés sur la base des factures acquittées par les associations et transmises par ces dernières avant une date déterminée par les services de la Ville.

Vu la délibération n° 2016/2527 du 14 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales, économie, commerce et artisanat ;

DELIBERE

1. La subvention d'un montant total de 12 235 € sera allouée aux associations visées dans le tableau ci-dessous, en complément des subventions versées en 2016 pour la mise en place des décorations lumineuses.

Arr.	Association	Rappel : subvention versée en novembre 2016	Dépenses TTC de l'association (pour mémoire)	Montant du complément de subvention en Euros
2 ^e	Association des Commerçants des rues Palais Grillet et Tupin	263,00 €	1 111,13 €	293,00 €
	Association des Commerçants du Passage de l'Argue - ACPA	3 401,00 €	6 818,59 €	8,00 €
	Association Charité Bellecour	2 916,00 €	10 161,24 €	2 165,00 €
	Association des Commerçants de la rue Gasparin	4 044,00 €	9 288,00 €	300,00 €
	Association des Commerçants de la rue Auguste Comte	4 796,00 €	9 902,64 €	155,00 €
3 ^e	Association des Commerçants du Cours Vitton - ACCOURVIT	5 656,00 €	11 500,00 €	94,00 €
4 ^e	Union des Commerçants et Artisans Croix-Roussien - Lyon Côté Croix-Rousse	14 502,00 €	36 153,60 €	3 575,00 €
5 ^e	Association Saint Georges Village	895,00 €	1 968,30 €	89,00 €
6 ^e	Association des Commerçants Saxe Saint Pothin	16 993,00 €	50 091,14 €	3 007,00 €
7 ^e	Association Chevreur Commerce Artisanat	2 601,00 €	5 793,12 €	296,00 €
8 ^e	Association du Comité des Fêtes de Monplaisir	0,00 €	7 511,36 €	2 253,00 €
	TOTAL	56 067,00 €	150 299,12 €	12 235,00 €

2. La dépense en résultant sera prélevée sur le budget en cours : programme ANIMATIONS - opération ILLUM - nature comptable 6574 - fonction 94 - chapitre 65 - ligne de crédit 51971.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Fouziya BOUZERDA